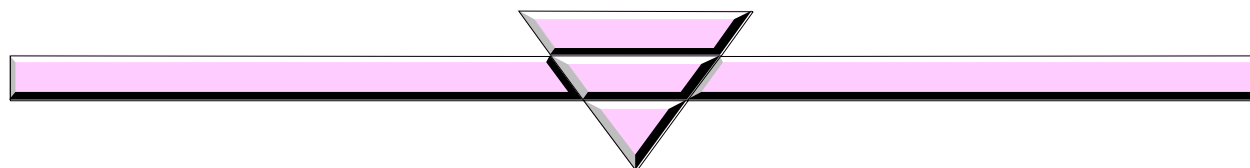


Syndicat mixte Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Maison du Parc, La Bastide – 66 360 OLETTE



**Accompagnement technique dans le cadre de la mise en œuvre de
deux actions :**

1/Gestion durable des haies

**2/Structuration d'un système de collecte pour valoriser les déchets
auprès d'exploitations agricoles**

**Demande de devis
Octobre 2025**

PARTIE 1 : Contexte

1.1 Objet de la demande de devis

La présente demande de devis concerne un accompagnement technique dans le cadre de la mise en œuvre de deux actions :

- 1/La gestion durable des haies.
- 2/La structuration d'un système de collecte pour valoriser les déchets auprès d'exploitations agricoles.

Il s'agit de deux actions identifiées dans le plan d'actions opérationnelles du projet « Adaptation agricole face au changement climatique sur le territoire des Pyrénées catalanes : défis et opportunités » financé dans le cadre du dispositif « Coopération territoriale » de la Région Occitanie.

1.2 Contexte

1.2.1 Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNR PC) a été créé en 2004 sous l'impulsion des habitants et avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon et du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Il a été reconnu 43e Parc naturel régional de France. Renouvelé dans son label de PNR en 2014 jusqu'en 2029, le territoire concerné compte 66 communes où vivent environ 23 000 habitants.

Il est géré par le syndicat mixte du Parc naturel régional qui a pour mission de :

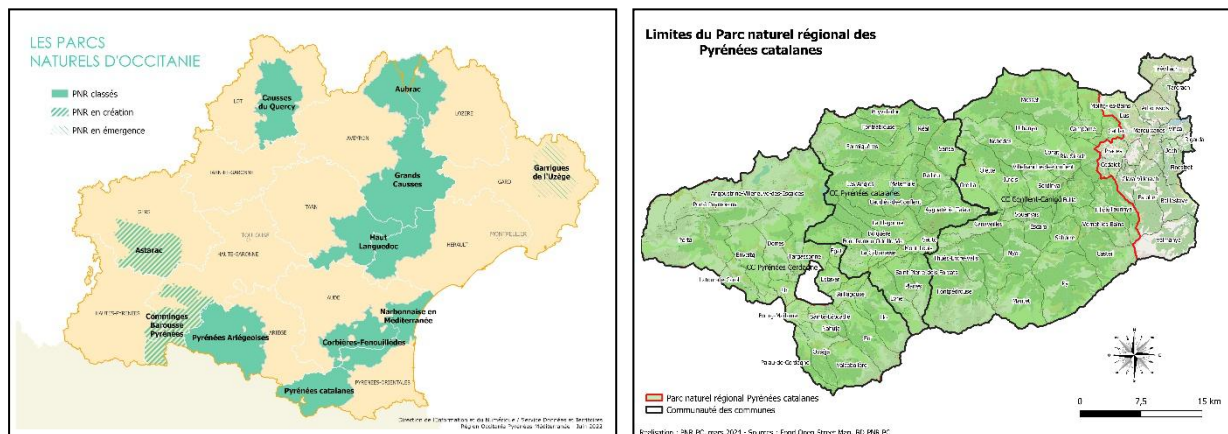
- Mettre en œuvre la charte (document contractuel avec toutes les collectivités et validé par décret) qui lui confère ses missions pour atteindre les objectifs définis.
- Protéger les paysages et les patrimoines.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.
- Contribuer au développement et à la qualité de la vie.
- Contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information des publics.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

Au niveau du contexte agricole, le territoire actuel du PNR PC est fortement marqué par l'activité agricole, principalement liée à l'élevage, qui modèle les paysages, contribue au développement économique, à la valorisation des produits et au maintien des milieux naturels diversifiés du territoire.

De ce fait, il a inscrit dans sa charte 2014-2029 plusieurs objectifs et mesures à mettre en œuvre pour accompagner l'agriculture sur son territoire et ainsi, en complémentarité avec les autres acteurs, s'investit fortement à travers plusieurs de ses objectifs opérationnels :

- **1.1.4. Soutenir les pratiques agricoles durables** : soutenir l'activité pastorale, sécuriser le foncier, communiquer sur l'intérêt des bonnes pratiques agricoles, continuer à faire évoluer les pratiques vers une agriculture durable.
- **1.2.3. Réduire la consommation d'espace par un urbanisme de qualité visant la préservation des terres agricoles et des espaces naturels.**
- **3.2.1. Dynamiser les filières de production et savoir-faire locaux** : connaître, maîtriser et mobiliser les ressources, développer les synergies intra et interentreprises, différencier l'offre locale sur les marchés porteurs, encourager l'utilisation des productions locales, adapter les savoir-faire traditionnels aux évolutions techniques, trouver les échelles pertinentes pour développer les productions locales.

Actuellement, le PNR PC amorce la révision de la charte avec une possible évolution du périmètre à l'échelle de l'ensemble des trois communautés de communes. Dans ce cadre, le bilan des actions, les nouveaux objectifs et enjeux sont en train d'être déterminés.



1.2.2 Le projet « Adaptation agricole face au changement climatique sur le territoire des Pyrénées catalanes : défis et opportunités »

Sur une durée de deux ans, le projet « Adaptation agricole face au changement climatique sur le territoire des Pyrénées catalanes : défis et opportunités » est un projet d'animation territoriale, intégrant un plan d'actions opérationnelles, porté à l'échelle locale par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes sur le périmètre de trois communautés de communes : Conflent-Canigó, Pyrénées catalanes et Pyrénées Cerdagne dans le département des Pyrénées-Orientales. A travers une phase de concertation menée entre la fin de l'année 2023 et mars 2024, le projet a été construit avec l'ensemble des partenaires et des acteurs du territoire pour trouver des solutions collectives à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en répondant à plusieurs enjeux et objectifs identifiés localement.

En effet, le changement climatique affecte déjà et continuera d'influer sur l'agriculture de manière significative. Sur le territoire, les variations des précipitations, avec actuellement les sécheresses importantes et la raréfaction de la ressource en eau, mais aussi d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, impactent les rendements et augmentent la vulnérabilité des agriculteurs.

Pour essayer d'enrayer les effets du changement climatique, il apparaît essentiel d'adopter des pratiques agricoles résilientes avec :

- Une adaptation, d'une part, des exploitations et d'autre part, des cultures, moins gourmandes en eau, et leur diversification.
- La préservation de la biodiversité, rendant des services écosystémiques, via, par exemple, le maintien des infrastructures agroécologiques, bénéfiques pour les cultures/troupeaux.
- La gestion durable de la ressource en eau pour sa préservation que ce soit au niveau de la quantité ou de la qualité.
- L'accompagnement des dynamiques locales en lien avec les filières ou les circuits courts pour une valorisation de la production à l'échelle du territoire. Cela participe notamment au maintien du revenu des agriculteurs, à l'autonomie des exploitations, à la diminution de l'empreinte carbone, etc.
- La sécurisation du foncier agricole pour maintenir la souveraineté alimentaire et la facilitation de l'accès à ce foncier pour conforter les exploitations ou l'installation de

porteurs de projets.

- L'autonomie des exploitations via par exemple, la réduction des coûts des charges et l'approvisionnement en local.

Ainsi pour répondre à ces enjeux, à l'échelle du territoire, un plan d'actions opérationnelles construit collectivement avec les acteurs du territoire est proposé :

- Transmission et adaptation des bonnes terres du Conflent.
- Gérer durablement et collectivement les haies.
- Mettre en réseau les acteurs autour de la gestion et du partage de la ressource en eau.
- Structurer la filière maraîchère diversifiée.
- Dynamiser la commercialisation des produits locaux et les circuits courts.
- Valoriser les friches.
- Structurer un système de collecte pour valoriser les « déchets » (légumes, fruits, fumier, etc.) de certaines structures auprès des exploitations agricoles.

PARTIE 2 : Clauses techniques

2.1 Objectif général de la mission

La présente demande de devis concerne un accompagnement technique dans le cadre de la mise en œuvre de deux actions :

- La gestion durable des haies.
- La structuration d'un système de collecte pour valoriser les déchets auprès d'exploitations agricoles.

Il s'agit de deux actions identifiées dans le plan d'actions opérationnelles du projet « Adaptation agricole face au changement climatique sur le territoire des Pyrénées catalanes : défis et opportunités » financé dans le cadre du dispositif « Coopération territoriale » de la Région Occitanie.

2.2 Typologie d'exploitations et secteur ciblés

Les actions à mener concernent particulièrement deux secteurs restreints :

- Pour la gestion des haies : **les exploitations agricoles sur le secteur de la Cerdagne.**
- Pour la structuration d'un système de collecte pour valoriser les déchets : **les éleveurs** (bovins, ovins, porcs, volailles, principalement) et **les maraîchers sur le secteur du Conflent.**

Il s'agit d'une liste non exhaustive, d'autres acteurs ou secteurs pourront être concernés.

2.3 Prestations attendues

Grâce à son expertise et à son ancrage territorial, le prestataire accompagnera, sur le volet technique, le maître d'ouvrage pour la mise en œuvre des deux actions évoquées ci-dessus.

Cet accompagnement pourra prendre plusieurs formes : transmission de données nécessaires au bon déroulement de l'action, interventions auprès des agriculteurs, construction de la méthodologie et conseil dans la mise en œuvre au regard du contexte.

2.4 Livrables et format

Le livrable attendu est un document synthétisant l'accompagnement mené. Le format est laissé à l'appréciation du prestataire mais cela pourrait, par exemple, prendre la forme d'un compte rendu type bilan, d'un tableau de synthèse récapitulatif, de fiches projets, etc.

2.5 Conditions générales de réalisation des prestations

2.5.1 Calendrier de la mission

Le calendrier de la mission correspond à la durée du projet. Ce dernier court, à minima, jusqu'en janvier 2027. Le prestataire pourra être sollicité tout au long du projet, au besoin, dans la limite de l'offre proposée.

2.5.2 Suivi de la mission

Le comité de pilotage, sur proposition du groupe de travail, a validé les actions à mener sur le territoire.

En plus de la chargée de mission agriculture, le comité de pilotage et, le groupe de travail associé, seront les deux instances qui suivront la mission. Le contact technique référent est disponible ci-après.

2.5.3 Propriété des données, droit d'utilisation et confidentialité

Le PNR PC est destinataire de tous les documents réalisés. Il a la possibilité de les utiliser et de les diffuser en tant que de besoin à des fins non commerciales.

2.6 Contacts

Pour plus d'informations, l'interlocutrice à disposition des candidats est Marine Daire, chargée de mission « agriculture et environnement » – marine.daire@parc-pyrenees-catalanes.fr – 04.68.04.97.60.

2.7. Financements des prestations

Le projet « adaptation agricole face au changement climatique sur le territoire des Pyrénées catalanes : défis et opportunités » est financé dans le cadre du dispositif « Coopération territoriale » de la Région Occitanie.

Ce projet bénéficie notamment d'un co-financement de l'Union Européenne (FEADER) et national, du Conseil Régional de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

PARTIE 3 : Modalités administratives

3.1 Maître d'ouvrage

Dans le cadre de cette demande de devis, le maître d'ouvrage est :

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
Maison du Parc
La Bastide
66 360
OLETTE
Tél : 04.68.04.97.60
Mail : contact@parc-pyrenees-catalanes.fr

3.2 Interlocuteurs

Le responsable du marché est Monsieur le Président du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

3.3 Objet de la demande de devis

La présente demande de devis concerne un accompagnement technique dans le cadre de la mise en œuvre de deux actions :

- 1/La gestion durable des haies.
- 2/La structuration d'un système de collecte pour valoriser les déchets auprès d'exploitations agricoles.

Il s'agit de deux actions identifiées dans le plan d'actions opérationnelles du projet « Adaptation agricole face au changement climatique sur le territoire des Pyrénées catalanes : défis et opportunités » financé dans le cadre du dispositif « Coopération territoriale » de la Région Occitanie.

3.4 Conditions de la consultation

Il s'agit d'une demande de devis.

L'enveloppe mobilisable pour la mission devra respecter le budget alloué au programme.
Le budget proposé doit prendre en compte l'ensemble des frais et notamment les frais de déplacement (incluant déplacement, - repas- hébergement).

Les prestations mentionnées seront terminées le 31 janvier 2027.

3.5 Déroulement de la consultation

Le devis est à envoyer avant le **14 novembre 2025, 12h**, à l'adresse suivante :
marine.daire@parc-pyrenees-catalanes.fr copie patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr.
Les dossiers qui seront reçus après cette limite ne seront pas analysés.

Il indiquera l'ensemble des coûts (en euros HT, TVA et TTC) pour la réalisation de la prestation.

3.6 Modalités de règlement des prestations

Le projet « adaptation agricole face au changement climatique sur le territoire des Pyrénées catalanes : défis et opportunités » est financé dans le cadre du dispositif « Coopération territoriale » de la Région Occitanie.

Ce projet bénéficie notamment d'un co-financement de l'Union Européenne (FEADER) et national, du Conseil Régional de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

3.6.1 Rémunération allouée

Les prix unitaires sont réputés établis à la date de signature de la commande incluant tous frais annexes nécessaires à la mission.

3.6.2 Facturation et paiement

Le paiement sera effectué sur réception des factures correspondantes et validation du service fait et livrables. La facture du solde de la prestation sera transmise au PNR PC avant mars 2027.

3.7 Modalités d'interruption ou de suspension des missions

3.7.1 Interruption ou suspension des missions

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de suspendre temporairement ou définitivement les missions soit de sa propre initiative, soit à la demande du prestataire après acceptation.

La décision d'arrêter temporairement l'exécution des prestations ne donne lieu à aucune indemnité. Elle suspend seulement les délais d'exécution. La décision d'arrêter définitivement la mission induit la rémunération du prestataire au prorata des missions effectuées et des livrables produits.

3.7.2 Décès, incapacité civile, impossibilité physique, force majeure

En cas de décès, d'incapacité physique du prestataire de remplir ses obligations ou cas de force majeure, la commande est annulée sans indemnité.

3.7.3 Contestation

Toute contestation survenant entre les deux parties au sujet de l'exécution de l'étude est réglée par la procédure suivante : chacune des parties soumet d'abord à l'autre le motif de contestation, par écrit, en lui fixant un délai de réponse dans les quinze jours. En cas de désaccord, la contestation est portée devant le Tribunal Administratif.

3.8 Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations, les interlocuteurs à disposition des candidats sont Marine Daire, chargée de mission « agriculture et environnement » – marine.daire@parc-pyrenees-catalanes.fr – 04.68.04.97.60.